



Pour un fonctionnement sans panne

L'inspection de broyeur garantit la fiabilité continue de votre machine.

Le prix forfaitaire de l'inspection s'élève à Fr. 500.-. Ce montant est déductible dans un délai de 3 mois après l'inspection sur des pièces d'usure, des pièces de rechange ou des réparations.

Le montant minimum de commande est de Fr. 3'000.-.

L'inspection dure environ 3 à 4 heures. Pendant ce temps, la machine n'est pas disponible.

La présence de votre machiniste est fortement recommandée.

- **Haut rendement de la machine grâce à une inspection et une révision effectuées par notre spécialiste**
- **Economies dues à une plus grande disponibilité de la machine**
- **Consultation personnelle sur place**



Contact

Daniel Santamaria
Natel 079 336 73 17
d.santamaria@probst-maveg.ch
PROBST MAVEG SA
Mongevon 19, 1023 Crissier
Tél. 021 637 70 19, www.probst-maveg.ch

Inscrivez
votre machine
en ligne

